

SESSION 2011

AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE

Section : LETTRES MODERNES

COMPOSITION FRANÇAISE
(Littérature générale et comparée)

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.

« Ce qui caractérise ce théâtre, ce n'est pas simplement la "monstration de monstres", mais bien le processus de métamorphose par lequel le héros sort de l'humanité. » (Marie-Christine Lesage, « De Sénèque à Kane : monstres et cruauté symbolique », dans *Le Théâtre et le Mal, Registres 9/10*, hiver 2004-printemps 2005).

Dans quelle mesure cette réflexion d'un critique contemporain éclaire-t-elle les œuvres du programme : *Titus Andronicus*, *Médée*, *Viol* et *Anéantis* ?